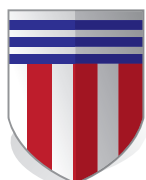


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°40 JUILLET 2026



Beynat
— Corrèze —

P4

La nouvelle équipe

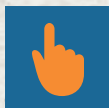
P12

Vie aux villages

P18

Jeunesse

sommaire



P04 LA NOUVELLE ÉQUIPE



P06 FINANCES ET BUDGET



P09 RÉALISATIONS ET PROJETS



P12 VIE AUX VILLAGES



P18 JEUNESSE



P21 SANTÉ ET SOCIAL



Un été festif et sportif !

Suite à l'élection municipale du 15 mars et à l'installation du nouveau conseil le 20 mars dernier, c'est une équipe renouvelée par moitié qui s'est mise en ordre de marche et qui m'a réélu maire. Je suis très honoré et fier de cette confiance confirmée !

Après l'élection de l'exécutif les délégations et dossiers ont été transmis et chaque conseiller est désormais au travail, dans le respect des valeurs républicaines et dans la continuité de l'action des années précédentes.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro du journal municipal tous les détails de l'organisation mise en place et du rôle de chacun. N'hésitez pas à nous solliciter, la vie de notre commune, celle de notre territoire du Midi Corrèzien sont l'affaire de chacun d'entre nous.

La première tâche de ce nouveau conseil municipal a été d'élaborer et de voter le budget de l'année 2026. Il a été construit avec rigueur dans un contexte national où les aides financières sont distillées avec de plus en plus de parcimonie.

En matière de travaux, un chantier majeur et conduit à un rythme particulièrement soutenu se termine en ce début d'été, il s'agit de la réhabilitation du restaurant du site de Miel. Cet équipement entièrement rénové est prêt pour la saison touristique qui commence. Il permettra en outre un fonctionnement à l'année. Non loin, les premières opérations concernant les nouveaux terrains de tennis sont également lancées. Enfin, les futurs logements sociaux de la rue des Écoles sortent peu à peu de terre malgré les caprices météorologiques qu'il a fallu prendre en compte à la fin de l'hiver.

Par ailleurs, animations et culture ne sont pas en reste car, pour la troisième fois de son existence, le Tour de France passe par Beynat ce 12 juillet !

La saison estivale s'annonce donc plus que jamais festive et nous vous donnons bien sûr aussi rendez-vous à nos traditionnels marchés de producteurs de pays du mardi soir.

Enfin, la rentrée se prépare également en coulisses, avec les inscriptions, les plannings et la perspective de la prochaine élection en automne du nouveau conseil municipal des jeunes.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été !

Bien à vous,

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Une nouvelle équipe municipale

Le dimanche 15 mars, lors du premier tour des élections municipales, la liste « Beynat, votre avenir avec nous » conduite par le maire sortant Jean-Michel Monteil a été élue.

Le vendredi 20 mars, les membres de cette liste se sont réunis à la mairie pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. Le nouveau conseil municipal se compose du maire, de trois adjoints, de cinq conseillers municipaux délégués et de six conseillers.



Jean-Michel Monteil
Maire



Alain Jarrety
1^{re} adjoint
Gestion et coordination de l'action municipale. Finances communales. Travaux et cadre de vie.



Danielle Clavel
2^e adjointe
Gestion et coordination de l'action sociale et des seniors.



Arnaud Reynier
3^e adjoint
Gestion et coordination des services techniques, voirie, développement durable.



Estelle Domergue
Conseillère municipale déléguée
Chargée de la culture et du patrimoine.



Patrick Dhur
Conseiller municipal délégué
Chargé de la coordination des associations et du développement économique. Chargé du personnel.



Angélique Gantheil
Conseillère municipale déléguée
Chargée des affaires scolaires et de la jeunesse.



Pierre Mily
Conseiller municipal délégué
Chargé de l'organisation des foires et marchés et la logistique des animations.



Valérie Brugmans
Conseillère municipale déléguée
Chargée de la gestion des supports de communication.



Christine Carbonneil
Conseillère municipale



Pascale Vialle
Conseillère municipale



Loïc Moullec
Conseiller municipal



Jean-Christophe Cailleau
Conseiller municipal



Sébastien Raulhac
Conseiller municipal



Anaïs Breuil
Conseillère municipale



Manon Escourrou



Nicolas Larivière

L'État a donné la possibilité aux listes électorales de se munir de deux candidats supplémentaires (loi du 31 janvier 2018) Ainsi, en cas de démission d'un élu, un candidat supplémentaire intégrera l'équipe en tant que conseiller. Cela permet de conserver un conseil municipal complet, à 15 élus dans le cas de Beynat. On évite ainsi de devoir procéder à une nouvelle élection intégrale.

À Beynat les conseillers supplémentaires sont :

Les différentes commissions ont été créées, tout comme ont été désignés les représentants ou délégués au sein des diverses structures.

Les commissions de travail

COMMISSION DES FINANCES

Alain Jarrety (responsable), Patrick Dhur, Sébastien Raulhac, Anaïs Breuil et Danielle Clavel.

COMMISSION TRAVAUX ET ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Jean-Christophe Cailleau (responsable), Loïc Moullec, Pierre Mily, Sébastien Raulhac, Alain Jarrety, Jean-Michel Monteil et Arnaud Reynier.

Les représentations diverses

Conseil d'administration de l'EHPAD « La Châtaigneraie » :

Jean-Michel Monteil (président), Danielle Clavel (vice-présidente) et Pascale Vialle en tant que membres du conseil municipal, mais aussi Manon Escourrou et Corinne Estorges-Juin.

Caisse des écoles :

Jean-Michel Monteil (président de droit), Angélique Gantheil et Alain Jarrety, mais aussi trois membres de l'Association des Parents d'Élèves : Damien Letué, Jérémy Viossange et Manon Escourrou.

Délégués FDEE (commission locale d'énergie SIE Beynat) :

Jean-Christophe Cailleau et Loïc Moullec en tant que délégués titulaires suppléés par Pierre Mily et Patrick Dhur.

Délégués syndicat mixte Bellovic :

Jean-Michel Monteil (titulaire) et Loïc Moullec (suppléant).

Délégués communautaires (siégeant à la communauté de communes Midi Corrèzien) :

Jean-Michel Monteil, Danielle Clavel, Arnaud Reynier, Valérie Brugmans et Pierre Mily.

Les 6 comités consultatifs

La municipalité renforce sa démarche participative en mettant en place plusieurs comités associant élus et habitants.

Ces groupes de travail permettront d'échanger, de proposer et de construire ensemble des projets qui concernent la vie de la commune.

La mairie reste à l'écoute de toutes les bonnes volontés souhaitant contribuer à cette dynamique collective.

Ces comités sont constitués comme suit :

- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**
 Patrick Dhur (responsable), Pierre Mily, Sébastien Raulhac, Anaïs Breuil, Christine Carbonneil et Alain Jarrety.
- **VIE ASSOCIATIVE, FOIRES, MARCHÉS ET ANIMATIONS**
 Pierre Mily (responsable), Anaïs Breuil, Danielle Clavel, Jean-Michel Monteil, Christine Carbonneil et Sébastien Raulhac.
- **SANTÉ**
 Jean-Michel Monteil (responsable), Pascale Vialle et Manon Escourrou.
- **GESTION ET COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SOLIDARITÉ ET DES SENIORS**
 Danielle Clavel (responsable), Valérie Brugmans, Pascale Vialle et Nicolas Larivée.
- **VIE CULTURELLE, COMMUNICATION ET PATRIMOINE**
 Estelle Domergue (responsable), Valérie Brugmans et Danielle Clavel.
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE, FLEURISSEMENT ET LABELLISATIONS**
 Arnaud Reynier (responsable), Christine Carbonneil, Nicolas Larivée et Loïc Moullec.



Exercice 2025

L'ARRÊTÉ DU BUDGET 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 306 028 €, qui vient s'ajouter à l'excédent antérieur de 113 209 €.

Pour rappel, suite au transfert de la compétence assainissement collectif au Syndicat Bellovic au 1^{er} janvier 2026, le budget prévisionnel intègre aussi les résultats de ce budget, soit 36 515 €.

Le résultat de fonctionnement de 455 752 € est donc reporté au budget primitif 2026.



BUDGET PRIMITIF 2025

Total recettes de fonctionnement :

1 718 689 €

Dont excédent reporté ► **113 209 €**

Total dépenses de fonctionnement :

1 718 689 €

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Total recettes de fonctionnement :

1 722 460 €

Total dépenses de fonctionnement

1 416 433 €

BUDGET PRIMITIF 2026

Total recettes de fonctionnement :

2 084 367 €

Dont excédent reporté ► **455 752 €**

Total dépenses de fonctionnement

2 084 367 €

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT À REPORTER

Résultat de
l'exercice 2025
342 543 €

Résultat
antérieur
113 209 €

RÉSULTATS FINANCIERS 2025

Recettes
1 722 460 €

Dépenses
1 416 433 €

Excédent de
fonctionnement
455 752 €

Le total est reporté au Budget
Primitif 2026 comme suit

RECETTES DE
FONCTIONNEMENT

455 752 €

FINANCEMENT DES MESURES
D'INVESTISSEMENT

0 €

Le Budget Primitif 2026

Malgré un contexte économique difficile d'augmentation des prix des produits pétroliers et de l'inflation, le budget 2026 de la commune prévoit un volume d'investissement en augmentation pour les propositions nouvelles.

Ces investissements permettront de continuer la réalisation de nouveaux équipements et le maintien en bon état du patrimoine communal (bâtiments et voirie).

L'achèvement de la réhabilitation du restaurant du lac de Miel pour sa mise en exploitation au début de la saison touristique a également été prévu au budget du site de Miel.

Le budget 2026 a été établi sans augmentation de la fiscalité pour ce qui concerne la part communale.

EN 2026, LE BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE BEYNAT S'ÉLÈVE À :

FONCTIONNEMENT 2 084 367 €

INVESTISSEMENT 1 062 185 €

SOIT UN TOTAL DE 3 146 552 €



SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Aux associations	42 527 €
À la caisse des écoles	27 480 €

Le Budget Primitif 2026 en fonctionnement À L'ÉQUILIBRE À 2 084 367 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

Impôts et taxes (taux communaux inchangés) 826 546 €

Dotations et subventions 535 800 €

Produits des services, ventes diverses (électricité produite, repas cantine, remboursement mise à disposition de personnels, services aux communes voisines, ventes diverses...) 151 530 €

Autres produits de gestion courante (revenus des loyers...) 102 100 €

Atténuations de charges (participation emploi d'un apprenti, remboursement arrêts de travail) 12 639 €

TOTAL RECETTES RÉELLES 1 628 615 €

Excédent de fonctionnement 2025 reporté 455 752 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 084 367 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

Charges de personnel (salaires, cotisations sur salaires et frais assimilés) 773 650 €

Charges à caractère général (électricité, chauffage, eau, carburant, frais de communication, entretien de la voirie, maintenance, réparations, fournitures diverses, impôts et taxes...) 563 688 €

Autres charges de gestion courante (subventions aux associations et à la Caisse des écoles, indemnités des élus...) 169 640 €

Charges financières (intérêts des emprunts) 41 500 €

TOTAL DÉPENSES RÉELLES 1 548 478 €

Virement à la section d'investissement 530 000 €

Opérations d'ordre 5 889 €

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2 084 367 €

Le Budget Primitif 2026 en investissement

Le programme d'équipement inscrit à ce budget pour cette année est le suivant :

- Des travaux de rénovation des bâtiments communaux : 96 000 €.
- La construction de deux terrains de tennis à Miel suite à la vente des deux courts existants au camping : 315 000 €.
- Des travaux préliminaires à la rénovation de la rue des écoles : 20 400 €.
- L'aménagement d'un nouveau bureau à la mairie : 10 000 €.
- Le financement de la part de travaux concernant la collecte des eaux pluviales du marché d'assainissement de la rue des Écoles repris par Bellovic : 43 500 €.
- Des travaux de voirie à Espagnagol et au Moulin à papier : 143 500 €.
- Des acquisitions foncières : 23 000 €.
- Des achats de matériel et de mobilier : 20 000 €.

Aux investissements prévus dans le budget principal de la commune s'ajoutent :

Ceux inclus dans le budget annexe du centre touristique de Miel :

- Réaménagement du restaurant *La Castanha* : 977 425 € dont 902 425 € de restes à réaliser de 2025.
- Travaux du tour du lac : 29 000 € dont 19 000 € de restes à réaliser de 2025.
- Participation aux travaux d'éclairage du parking financés par la Fédération d'électricité de la Corrèze : 12 100 €.

Et ceux inclus dans le budget annexe du réseau chaleur :

- Extension du réseau pour l'alimentation des 10 logements Corrèze-Habitat et motorisation de la couverture du silo à bois : 46 000 € dont 36 000 € de restes à réaliser de 2025.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Dotation fonds divers et réserves	100 000 €
Échéances d'emprunts	139 500 €
Immobilisations corporelles	822 685 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 062 185 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Excédents antérieurs reportés	180 567 €
Virement de la section de fonctionnement	530 000 €
Subventions d'investissement	122 538 €
Dotations fonds divers de réserve	62 200 €
Emprunts et dettes assimilés	160 991 €
Amortissements	5 889 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 062 185 €

D'importants travaux de réhabilitation à La Castanha



Commencés à la fin de l'année 2025, les travaux de réhabilitation du restaurant La Castanha au centre touristique du lac de Miel se sont achevés au début du mois de juillet. Cet établissement, propriété de la commune, est donc opérationnel pour la saison touristique 2026 et pourra fonctionner toute l'année.

Des travaux d'éclairage, financés par la fédération d'électricité de la Corrèze avec une participation de la commune, sont en cours sur le parking du centre touristique. Des lampadaires ont été installés dès le mois de juin sur l'accès au restaurant et sur la voie réservée aux personnes



handicapées. L'éclairage complet du parking sera achevé en 2027.

La mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales a été achevée, permettant de sécuriser la qualité des eaux du lac ainsi qu'un bon fonctionnement de la station d'épuration.

Conditions d'accès au lac de Miel



Comme l'année dernière, l'entrée du site est payante entre le 1^{er} juillet et le 31 août de 10 h à 17 h, ce qui correspond à la période et aux horaires de surveillance de la baignade.

Les tarifs ne changent pas :

- 2 € pour les plus de 12 ans,
- 1 € pour les 5 à 11 ans,
- Gratuit pour les moins de 5 ans.

La nouveauté réside dans la possibilité de faire l'acquisition de cartes de 12 entrées au prix de 10, soit 20 € pour les plus de 12 ans et 10 € pour les 5 à 11 ans.

Les habitants de Beynat (locataires ou propriétaires) ont accès gratuitement au site sur présentation d'une carte individuelle à retirer au secrétariat de mairie.

Pour cela, présentez-vous avec une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile ou de propriété et le livret de famille pour les enfants mineurs.

De nouveaux courts de tennis

Suite à la vente au camping Clicochic des deux terrains de tennis de Miel, et afin de permettre au T.C Beynat/le Coiroux de pouvoir maintenir et développer son activité en extérieur, la municipalité a décidé lors du conseil municipal du 2 février 2026, de réaliser deux nouveaux courts de tennis. Leur construction a débuté au 3069 route du Lac et devrait s'achever pendant l'été. Le maître d'œuvre est le bureau d'étude Dejante et les entreprises retenues pour les travaux sont Terracol (terrassement, voirie, réseaux divers et éclairage) et Auvergne Sport (revêtement et accessoires). Ce projet bénéficie de financements de la Fédération Française de Tennis, du Département et de l'État (DETR).



Début des travaux des courts de tennis

Travaux d'assainissement rue des Écoles



Le chantier de mise en conformité de l'assainissement collectif dans la rue des Écoles s'est achevé par une réfection de chaussée provisoire en attendant la réalisation des travaux de voirie prévus en 2027, après l'achèvement de la construction des 10 logements par Corrèze Habitat.

Il faut rappeler que, depuis le 1^{er} janvier 2026, ce chantier est pris en charge par le syndicat Bellovic, délégataire de la communauté de communes à laquelle a été transférée la compétence de l'assainissement.

Voirie et entretien des chemins



Consolidation d'un accotement route du Dolmen



Le bénévole Alain Pautrot entretient les chemins



Reprise du balisage des sentiers de randonnée

La réfection des nids de poules, le curage des fossés, le débroussaillage des talus, les coupes d'eau et le fauchage raisonné des routes et chemins représentent l'essentiel des travaux de voirie effectués tout au long de l'année par nos agents du service technique.

En outre, ils procèdent aussi à l'entretien des chemins ruraux (qu'ils soient de randonnée ou non).

À la fin du printemps, l'entreprise Pouzol TP a effectué des points à temps sur les secteurs suivants : Embourdelle, route de la Perge, Bois du Rieu, route du Frustier et chemin du Manauchou. L'entreprise Devaud TP a, quant à elle, consolidé une portion de 5 à 6 mètres d'accotement au niveau de la route du Dolmen.

Enfin, l'adjoint au maire Arnaud Reynier accompagné du bénévole Alain Pautrot ont, comme l'an passé, procédé à l'entretien et à la reprise du balisage des chemins de randonnée de la commune.

Résidence des 10 logements Corrèze Habitat



Les travaux de la future résidence mixte située rue des Écoles se poursuivent. L'ensemble immobilier sera composé de 4 logements seniors et 6 logements familiaux. Le terrassement des plate-formes et les réseaux d'assainissement sont achevés et le gros œuvre est en

cours de réalisation. La commune prendra en charge la voie d'accès piétons vers le bourg et le raccordement de la résidence au réseau chaleur communal. La fin des travaux est prévue pour mai 2027.

Travaux dans les bâtiments



Au mois de février, les fenêtres des cuisines, des sanitaires, de l'office et des locaux de stockage du foyer Pierre Demarty ont été remplacées par l'entreprise Pironte. Les huisseries extérieures du local associatif situé au-dessus de la poste ont également été changées. Ces travaux vont permettre une meilleure isolation thermique, et par conséquent une diminution des frais de chauffage.

D'autre part, la réfection complète de la toiture de l'école maternelle sera effectuée pendant les vacances scolaires d'été, en raison de fuites dues à des problèmes de conception et de vétusté. Le revêtement du sol de l'école, actuellement très dégradé, sera également remplacé.

La boîte à livres a été déplacée

Pour des raisons pratiques, la boîte à livres a été déplacée. Elle se situe toujours sur la place du souvenir, mais plus en retrait, au niveau de l'abri des musiciens des marchés de pays.

Ce nouvel emplacement est plus adapté car il la préserve des intempéries et notamment de la pluie et du vent.



Une belle avancée pour le territoire du Midi Corrézien !

Face aux évolutions du territoire, comment préparer l'avenir et préserver sa richesse ? Comment répondre aux différents besoins de logement, d'équipement et de développement en garantissant le respect des divers espaces et du cadre de vie ?



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal **Midi Corrézien** a pour objectif d'apporter des réponses concrètes afin de développer un territoire attractif et respectueux de son environnement et de son identité, comme les élus du territoire l'ont affirmé dans leur projet politique à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PLU i définit où et comment construire, rénover, aménager : zones constructibles, règles d'aménagement, orientations en matière d'habitat, de déplacements ou encore d'économie. Il vise à protéger et développer le territoire en maîtrisant la consommation des espaces et en limitant l'étalement urbain, en préservant ses richesses naturelles et agricoles, tout en accompagnant l'attractivité du Midi Corrézien sur une période de 15 ans.

Le PLU i de la communauté de communes Midi Corrézien a été arrêté à l'unanimité lors du Conseil Communautaire le 26 février dernier. Place maintenant à l'enquête publique **du 22 juin au 22 juillet 2026**.

L'enquête publique est une étape décisive après études, concertation et travail technique. Elle permet à chaque personne et entité du territoire de prendre connaissance du projet par la consultation du dossier d'enquête dans l'objectif d'exprimer ses observations avant son adoption définitive par le conseil communautaire en fin d'année.

La consultation du dossier en version numérique est possible :

- sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7398>.

- via un lien sur le site de la communauté de communes www.midicorrezien.com.
- dans les mairies des 34 communes et sur les 3 sites : Beaulieu, Beynat et Meyssac (voir adresses).

En outre, le dossier papier est consultable sur les 3 sites de Beaulieu, Beynat et Meyssac.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, il sera possible de consigner ses observations et ses propositions sur les registres soit :

- **Par voie numérique :**
 - > sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7398/>.
 - > par courrier électronique adressé à M. le Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : enquete-publique-7398@registre-dematerialise.fr.

- **Par voie manuscrite :**
 - > aux jours et horaires d'ouverture habituels, en mairie et à la communauté de communes Midi Corrézien à Beaulieu et à Meyssac sur registre papier.
 - > aux jours et horaires des permanences des commissaires enquêteurs, sur registre papier à Beaulieu, Beynat et Meyssac.
- **Oralement uniquement auprès des Commissaires enquêteurs lors de leurs permanences.**

CC Midi Corrézien à Beaulieu :
5 rue Émile Monbrial,
19120 Beaulieu-sur-Dordogne.

Mairie de Beynat :
45 rue de la Mairie, 19190 Beynat.

CC Midi Corrézien à Meyssac :
10 Côte Pierretailade, 19500 Meyssac.

Contact : 06 32 82 84 98
[ou plui@midicorrezien.com](mailto:plui@midicorrezien.com)

BEAULIEU Communauté de communes 5 rue Émile Monbrial (19120)	BEYNAT Mairie de Beynat 45 rue de la Mairie (19190)	MEYSSAC Communauté de communes 10 Côte Pierretailade (19500)
LUNDI 22 JUIN 9 h - 12 h	MERCREDI 24 JUIN 15 h - 18 h	VENDREDI 26 JUIN 9 h - 12 h
JEUDI 2 JUILLET 15 h - 18 h	MARDI 30 JUIN 9 h - 12 h	SAMEDI 4 JUILLET 9 h - 12 h
MARDI 7 JUILLET 9 h - 12 h	SAMEDI 11 JUILLET 9 h - 12 h	JEUDI 9 JUILLET 15 h - 18 h
SAMEDI 18 JUILLET 9 h - 12 h	JEUDI 16 JUILLET 15 h - 18 h	JEUDI 16 JUILLET 9 h - 12 h
MERCREDI 22 JUILLET 9 h - 12 h et 14 h - 17 h	LUNDI 20 JUILLET 9 h - 12 h et 14 h - 17 h	MARDI 21 JUILLET 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La communauté de communes a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble des 34 communes de son territoire. Il s'agit d'un dispositif de réhabilitation du parc immobilier bâti permettant aux propriétaires bailleurs et occupants de réhabiliter leurs logements.

Pour toutes informations ou pour

vous aider dans la constitution de votre dossier, contacter SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) au 05 55 20 58 64 ou par mail contact.correze@solihha.fr

Prochaines permanences à Beynat :
le 9 septembre, le 18 novembre et le 9 décembre dans les locaux de la communauté de communes, de 13 h 30 à 16 h 30.

2 trophées pour les Abeilles de Miel



C'est une saison 2025/2026 exceptionnelle que viennent de vivre les joueuses de rugby des Abeilles de Miel.

Grâce à de bons résultats acquis tout au long de l'année, les jaunes et noires se sont d'abord qualifiées pour la finale de terroir de Niveau B, à Bellac le dimanche 26 avril. Portées par une belle dynamique, elles ont dominé les creusois de l'Aubusson 19 à 14, remportant ainsi le premier trophée de l'histoire de ce club créé il y a 7 ans par Laurent Pahu et Valentine Auger.

Ce succès allait en appeler d'autres puisque le dimanche 3 mai, devant leur public, le club a surclassé les Mandragores du Stade Poitevin sur le score de 58 à 12 pour le compte des quarts de

finale de championnat B2 Nouvelle-Aquitaine. Pour espérer jouer la finale, les Abeilles devaient ensuite battre le ROC Mellois dans les Deux-Sèvres. Ce fut chose faite avec une victoire sur le score sans appel de 32 à 0.

Le dimanche 24 mai à Périgueux, les Abeilles de Miel avaient donc rendez-vous avec l'histoire pour une finale très disputée face à l'USC/SF. Malgré une entame de match difficile, les jaunes et noires ont réussi à produire un jeu offensif qui leur a permis d'égaliser à la dernière minute ! S'en est suivie la mort subite avec l'essai de la gagne et une victoire finale 41 à 36.

Les Abeilles de Miel ont réussi un exploit retentissant en remportant deux trophées en une saison. Cela vient concrétiser et récompenser de nombreuses années de travail, de progrès et d'abnégation. Ouvrières ou butineuses, elles sont aujourd'hui toutes « reines » d'une seule et unique ruche, le tout dans un remarquable esprit de cohésion.

La municipalité félicite toutes les joueuses et dirigeantes qui ont participé à cette aventure. Une cérémonie officielle a été organisée en leur honneur le mercredi 10 juin à la mairie.



Concours départemental de meutes "sur la voie du sanglier"

Un concours départemental de meutes "Sur la voie du sanglier" a eu lieu le samedi 28 et le dimanche 29 mars au gymnase, organisé par l'AFACCC 19 (Association pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants de la Corrèze), en lien étroit avec la société de chasse de Beynat. Neuf équipes étaient engagées pour cette épreuve : six le samedi et trois le dimanche.

Ce fut l'occasion pour le public d'apprécier la qualité des races en présence : Bruno du Jura, Griffon bleu, Gascon Saintonguais, Ariégeois ou encore Briquets de pays.

Pendant le concours, les chiens ont été jugés en fonction de leur comportement, leur cohésion, leur obéissance, ainsi que sur plusieurs autres critères propres à ce type de chasse.

Cette manifestation inédite sur notre commune a rassemblé 2 500 visiteurs sur le week-end. Aucun coup de feu n'a été tiré. Ce fut avant tout une mise à l'honneur de la chasse aux chiens courants, dans un esprit convivial et festif. Le dimanche midi, le repas officiel a réuni environ 170 personnes.

Palmarès du concours :

1^{er} prix : Beix et Plaze (Meute AFACCC19).

2^e prix : Métadier, Morel et Reige (AFACCC 19).

3^e prix : Royère/Castagne et Lombard (AFACCC 24).

Trophée Thierry Gerbeau : famille Ralite.



Plus de 650 sportifs pour le trail des châtaigniers



Le dimanche 8 mars, la B'Nature Running a organisé le traditionnel trail des châtaigniers. C'est plus d'un demi-millier de coureurs et marcheurs qui ont participé à cette manifestation sportive qui fédère de nombreux bénévoles.

Trois distances étaient proposées aux trailers : 15, 27 et 42 km. Les randonneurs avaient le choix entre 7 et 15 km.

192 concurrents étaient alignés au départ du **15 km** remporté par Krystian Swierad (SE) en 1 h 07 et 11 sec. Première féminine : Janyce De Jesus Lourenco (SE) du AC Champs-sur-Marne qui termine en 1 h 21 et 55 sec.

Ils étaient 155 à s'élancer sur le **26 km** remporté par Matthieu Gaulandeau (M0) du RC Vichy en 1 h 56 et 42 sec.

Première féminine : Elodie Caraminot (M2) en 2 h 33 et 11 sec.

Enfin, une centaine de courageux a relevé le défi du **42 km**. C'est François Lucas (M0) qui s'impose en 3 h 29 et 12 sec. Première féminine : Pauline Storchan (SE) du CA Brive en 4 h 12 et 37 sec.

Tous les résultats figurent sur le site [Ok.time.fr](https://www.oktime.fr)

Coureurs ou marcheurs, tous ont apprécié la qualité des parcours, les tracés, le balisage, les ravitaillements et bien sûr les paysages et sites traversés. Le club photo, comme à l'accoutumée, était mobilisé pour immortaliser cette édition.

Pour rappel, le trail des châtaigniers fait partie du challenge départemental Destination trail au même titre que le Millevaches Monédières, l'Aquaterra de Bort-les-Orgues et le X trail d'Argentat-sur-Dordogne.

Le 4 juin, lors de son assemblée générale, la B'Nature a élu un nouveau bureau. Sébastien Mas remplace Florian Vergne à la présidence.

Un 1^{er} semestre associatif riche en manifestations

Depuis janvier, nos associations ont animé la commune avec de nombreuses manifestations culturelles, festives et sportives.



Concert de la chorale "Les copines d'abord"

L'association Les Bruyères toujours très active

Dimanche 15 février, le duo celtique Joanne McLiver et Christophe Saunière a réuni un public nombreux séduit par les accords mélodieux de la harpe, de la flûte et de la cornemuse.

Un loto affiché complet a également été proposé le 29 mars, ainsi qu'un thé dansant le 19 avril avec Aldo Féliciano.

Les Amis de Beynat enchainent les conférences

Dimanche 22 février, les Amis de Beynat ont inauguré leur saison 2026 avec l'intervention de l'historien Gilles Chavant sur *Les prisonniers allemands en Corrèze de 1944 à 1947*, un sujet aussi méconnu que passionnant.

Dimanche 26 avril, ils ont coorganisé avec la municipalité et la communauté paroissiale une journée consacrée au Père François Marty.

Dimanche 10 mai, Francette Vigneron a donné une conférence sur une histoire criminelle du XVII^e siècle : *Madame la comtesse n'est point encore accouchée !*

Vendredi 5 juin, Nathalie Roussarie-Sicard, docteure en histoire, avec la participation de Marie-Christine Lagrange, magistrate, ont retracé l'histoire pour parler de « l'épuration en Corrèze ».

On retiendra aussi

Une soirée belote le samedi 7 février avec les Abeilles de Miel, la vidéo/projection du ballet classique *Coppelia* le



Le duo celtique Joanne McLiver et Christophe Saunière

dimanche 1^{er} mars par Cécile Daniker, directrice artistique de Corrèze danse, un repas corrézien le samedi 14 mars par l'amicale d'Espagnagol, la foire aux fleurs et aux volailles le 1^{er} mai organisée par les commerçants et artisans, un rassemblement de voitures de sport et collection le dimanche 17 mai à Miel avec 2MCJ Motorsport, une répétition publique du chœur Canta Bena le samedi 23 mai en hommage à Georges Brassens *Les copines d'abord*, un tournoi de rugby le 30 mai par les Abeilles de Miel et une soirée tapas et théâtre avec l'Amicale d'Espagnagol le 27 juin.



Un nouveau souffle pour l'Amicale du Parjadis

Le lundi 30 mars a eu lieu l'assemblée générale de l'Amicale des anciens élèves de l'école du Parjadis, l'occasion de renouveler le bureau dans sa totalité. Celui-ci est désormais composé de Stéphanie Nadal (présidente), René Terrou (président d'honneur), Fabien Delcher et Nicolas Dhur (trésorier et trésorier adjoint), Sandra Valéry (secrétaire) et Maxime Epinette.

La nouvelle équipe a fait le point sur le fonctionnement interne de l'association, sur les actions réalisées, et a présenté les projets à venir.

Des efforts ont porté sur le rangement, l'inventaire et l'évacuation du matériel ob-

solète afin de pouvoir accueillir de nouveaux équipements. À noter que les toilettes ont été ouvertes au public. D'autres achats et aménagements sont prévus comme le remplacement du réfrigérateur par une chambre froide professionnelle, ainsi que l'acquisition d'un congélateur plus moderne.

L'association souhaite développer des ateliers créatifs à thèmes (Noël, Halloween, repas des voisins...), organiser des événements festifs ponctuels, mais aussi des activités régulières : belote le samedi, cours de Qi Gong le mercredi.



Par ailleurs, l'Amicale participe cet été aux marchés de pays et s'associe aux animations proposées dans le cadre du passage du Tour de France le 12 juillet à Beynat.

Renseignements : 06 73 36 03 15
ou via la page Facebook et le compte Instagram de l'association.

Un vibrant hommage au résistant et martyr Père François Marty

Le dimanche 26 avril, dans le cadre de la journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation, un hommage émouvant a été rendu au Père François Marty par les Amis de Beynat en collaboration avec la municipalité, la paroisse, la famille, l'association de la Croix de Lorraine du Midi Corrèzien et Olivier Ruyssen auteur d'un livre sur la vie de cet homme d'exception.



Cérémonie au monument aux morts



Le panneau est dévoilé

Aumônier de prison à Lyon, François Marty était un résistant de la première heure, martyr tombé pour la France : un homme qui plaçait l'humanité au-dessus de tout et qui a perdu la vie pour son pays et son peuple.

La journée a débuté par le recueillement de la famille au cimetière avant une messe concélébrée par le Père Eugène Nyafouna et l'Abbé Nicolas Risso, un office religieux pendant lequel son portrait et sa soutane ont été exposés.

Le cortège formé devant l'église s'est ensuite rendu jusqu'au monument aux morts pour une cérémonie ponctuée de messages poignants et de chants interprétés par les artistes Nathalie Marcillac et Jacques Barnabé.

C'est au cours du vin d'honneur offert par la municipalité qu'Olivier Ruyssen a relaté la vie du Père Marty. Le repas qui a suivi a réuni plus de 80 convives.

La journée s'est terminée à Espagnagol, village natal du Père Marty, par l'inau-

guration d'une plaque d'interprétation à proximité de sa maison.

Ce fut une journée riche en souvenirs, chargée d'émotions, réunissant nos anciens combattants, nos militaires, des élus et bien entendu la famille du Père Marty.

Chaque jour, nous nous devons de célébrer le souvenir de ces femmes et de ces hommes qui, avec force, abnégation et courage, ont combattu pour que nous, les générations d'après, puissions vivre libres.

Et pour que perdurent ces principes forts de tolérance, de solidarité, de respect et de fraternité qui les animaient alors, et qui ont fait d'eux des êtres humains d'exception, nous avons le devoir de les transmettre, pour que ces sacrifices ne soient jamais oubliés. C'est ce qu'on appelle le devoir de mémoire.

Remise des médailles : un hommage au sens du service public



Ghislaine et Jean-Yves récompensés

Le vendredi 10 avril, la municipalité a organisé une cérémonie de remise de médailles aux agents communaux Ghislaine Verlhac et Jean-Yves Laval dont l'engagement exemplaire illustre pleinement les valeurs du service public. Après avoir débuté sa vie professionnelle en tant que surveillante au collège de Beynat pendant 7 ans, Ghislaine intègre la mairie en janvier 2005 comme agent d'accueil au titre d'adjoint administratif de remplacement, d'abord sous contrat avec le Centre de Gestion de la Corrèze, puis directement recrutée par la commune en septembre 2006. Ce n'est qu'en août 2008 qu'elle est titularisée en tant qu'adjoint adminis-

tratif 1^{re} classe. Elle a ensuite gravi les échelons, devenant adjoint administratif principal de 2^e classe en août 2014, puis adjoint administratif principal de 1^{re} classe en 2017.

Lorsque Josiane Mily a fait valoir ses droits à la retraite, Ghislaine a repris ses missions dont la gestion du budget communal, un défi brillamment relevé. Le 1^{er} janvier 2022, elle a été promue au grade de rédacteur.

Les qualités professionnelles de Ghislaine sont unanimement reconnues jusqu'au Centre de Gestion qui lui confie régulièrement la formation de futurs secrétaires de mairie. C'est d'ailleurs de cette façon que Richard Zizert a intégré l'équipe administrative. Elle s'est vu décerner la médaille d'honneur régionale départementale et communale, échelon Argent, en récompense de 20 années de service au sein de la collectivité.

"Enfant" du village d'Espagnagol, Jean-Yves a débuté sa carrière dans le secteur agricole avant de rejoindre la commune de Beynat le 1^{er} août 1988 en tant

qu'agent d'entretien. Tout au long de ses 35 années passées au service technique, il a gravi les différents échelons : agent qualifié en juillet 1997, agent des services techniques en novembre 2005, il accède ensuite au grade d'adjoint technique territorial de 2^e classe le 1^{er} janvier 2007, de 1^{re} classe 6 ans plus tard, puis adjoint technique territorial principal 2^e classe en mai 2014, agent de maîtrise en 2015 et accède au grade d'agent de maîtrise principal le 1^{er} novembre 2019.

Son travail est au cœur du quotidien des habitants puisqu'il connaît intimement chaque kilomètre des routes et chemins communaux qu'il entretient avec soin. Jean-Yves est également un soutien indispensable lors des événements organisés à Beynat, notamment les foires bovines ou la fête de la châtaigne. Il s'est vu remettre la prestigieuse médaille d'honneur régionale départementale et communale, échelon Or, en reconnaissance de ses 35 années d'investissement au service de la collectivité.

Un beau programme pour Accordéon Passion

La 11^e édition du festival Accordéon Passion, organisée par l'association Les Bruyères, aura lieu du vendredi 25 au dimanche 27 septembre, avec une intervention le mercredi 23 auprès des enfants du centre de loisirs, et le jeudi 24 auprès des résidents de l'EHPAD.



Une soirée exceptionnelle le vendredi 25 septembre à 21 h au gymnase : un concert inédit mettant à l'honneur deux immenses artistes de la chanson avec le concert tribute *Le meilleur de Céline Dion et Jean-Jacques Goldman*

accompagné par l'orchestre de Richard Gardet. Deux heures de spectacle, idéales pour tous les fans et passionnés qui n'auront pas la chance d'aller écouter Céline Dion à Paris. Tarif 28 €. La chorale de Gabariers interviendra en milieu et fin de spectacle pour interpréter 2 chansons de chacun des 2 artistes à l'affiche.

Le samedi 26 septembre à 10 h est proposée une visite du musée du cabas avec l'accordéoniste Jean-Claude Labouchet. À 14 h, place au traditionnel gala dansant avec les orchestres de Nicole Berges et Denis Salesse, et la participation de

Sébastien Farge, Hugo Martinie, Véronique Pomies, Frédéric Langlais, Jean-Claude Labouchet et Baptiste Guichard. Le concours des jeunes espoirs de l'accordéon, qui met en lumière les talents de demain, se déroulera au foyer. Restauration sur réservation.

Le dimanche 27 septembre, le thé dansant sera animé par l'orchestre de Cédric Bergougnoux. Il sera précédé le matin par une messe à l'accordéon et les aubades dans le bourg.

Renseignements et réservations :
07 86 74 80 70. Retrouvez le programme du festival et suivez l'actualité de l'association en consultant la page Facebook des Bruyères : <https://www.facebook.com/lesbruyeres19>

Le Printemps des Poètes a rendu son verdict !



C'est le vendredi 29 mai, au foyer rural Pierre Demarty, que le concours de poésie organisé chaque année à Beynat depuis 20 ans dans le cadre du Printemps des Poètes, a connu son épilogue.

Cette année, celui-ci était parrainé par l'auteur lanteuillois, romancier et poète Etienne Roussie. 42 passionnés ont participé sur le thème « Liberté, force vive, déployée ».

La cérémonie s'est déroulée en présence d'une partie des auteurs, d'élus dont le maire Jean-Michel Monteil, son

premier adjoint Alain Jarrety, la nouvelle conseillère municipale déléguée chargée de la culture et du patrimoine Estelle Domergue, et des membres du jury.

Il a été rappelé les moments marquants de cette édition, à savoir : au mois de mars un brunch littéraire organisé à la médiathèque par Mélanie Vichy en présence de l'écrivain Etienne Roussie, mais aussi une séance de lecture de poèmes à l'EHPAD faite aux résidents, également avec le parrain de la manifestation.

PALMARÈS

Chez les adultes, c'est Marie-Hélène Soual, de Boutiers-Saint-Trojan en Charentes-Maritimes, qui a remporté le 1^{er} prix avec *Une fleur de Printemps*. L'auteur « Loup Blanc », de Saint-Vallier-de Thiey dans les Alpes-Maritimes, est second avec *Force vive déployée*.

Enfin, c'est la beynatoise Valérie Brugmans qui complète le podium avec son poème *Chattancourt*. Celle qui est aussi conseillère municipale déléguée chargée de la communication, remporte par conséquent le prix corrézien.

En marge de ce trio de tête, Etienne Roussie a choisi de donner son coup de cœur au varois Jean-Marc Lainelle, de Puget-sur-Argens, pour son poème *Femmes libres*.

Un prix d'honneur a été attribué à Paulette Vigier de la Chapelle-aux-Brocs, en reconnaissance de sa fidèle participation à toutes les éditions du concours depuis sa création. Cette récompense a été motivée par son texte hors concours intitulé *20 ans déjà !*, qu'elle a dédié aux organisateurs.

Dans la catégorie "ados", c'est Mélina Hemin de Bretenoux, qui l'emporte avec *La liberté*, devant Calie Machado Auconie, de Mansac, avec *Tourments silencieux*.

Enfin, pour parachever ce tableau d'honneur, c'est Maëva Watel, d'Ussac, dans la **catégorie enfants**, qui est primée avec son texte *La liberté*.

Club photo, chorale, cours de guitare et Poketeam changent leurs habitudes

À partir de la rentrée, et afin de faciliter la participation des adhérents : le club photo se réunira les 2^e et 4^e mercredis du mois à 18 h, dans le local au-dessus de La Poste. La chorale Canta Bena répètera désormais les lundis à 19 h dans la salle de musique de la mairie.

Les cours de guitare seront quant à eux déplacés du samedi matin au lundi de 17 h à 19 h dans la salle de musique de la mairie.

Enfin, la Poketeam n'a pas attendu la rentrée et se réunit désormais les samedis matin à la maison du département de 9 h à 12 h, la médiathèque étant devenue trop petite au regard du développement de l'association.

Du nouveau pour les Champitrieres

L'association « Les Champitrieres » reprend du service et s'investit dans de nouveaux projets. C'est ainsi qu'elle va organiser du 22 au 25 octobre 2026, la première édition d'un nouveau festival intitulé "La ferme intention".

Celui-ci consiste à proposer des spectacles de théâtre et de musique électronique dans des fermes proches de Beynat tenues par des femmes. C'est la compagnie Walden qui a été sollicitée pour assurer l'animation de ce festival.

Parallèlement aux représentations données dans les fermes, l'association proposera une soirée le samedi 24 octobre au foyer rural à Beynat avec le spectacle "Touché.e!". Celui-ci raconte l'histoire d'une femme de 40 ans qui consigne dans son journal une année de lutte contre le cancer du sein et qui transmet sa force de vie.

Infos et réservations : www.leschamptrieres.fr.





Arrivée en septembre 2025 à la tête de la médiathèque de Beynat, Mélanie Vichy a rapidement insufflé une nouvelle dynamique à ce lieu essentiel de la vie culturelle locale. Au-delà de l'accueil du public et de la gestion des collections, elle a développé de nombreuses actions en direction des écoles, de l'EHPAD et des habitants de tous âges, avec la volonté de faire de la médiathèque un véritable lieu de rencontre, de découverte et d'échange.

Retour en images sur quelques-uns des temps forts qui ont rythmé ce premier semestre 2026 :



Des lectures pour tous

Les brunchs littéraires, de nouveaux rendez-vous conviviaux

Lancés en février, les brunchs littéraires se sont rapidement installés dans le paysage beynatois. Organisés chaque premier dimanche du mois, ils offrent à un petit groupe de participants l'occasion de partager leurs découvertes littéraires autour d'un café, d'un thé et de quelques gourmandises.

Plusieurs invités ont déjà pris part à ces rencontres, parmi lesquels Étienne Roussie, parrain de l'édition 2026 du Printemps des Poètes à Beynat, ainsi que l'auteur jeunesse Fred Dupouy.

La médiathèque, un lieu de vie et de partage

Une exposition lumineuse de Jean-Pierre Duchemin

Du 31 janvier à la fin du mois d'avril, les visiteurs de la médiathèque ont pu découvrir l'exposition *Couleurs et lumières* de l'artiste peintre beynatois Jean-Pierre Duchemin. À travers ses œuvres, l'artiste a invité le public à un voyage sensible entre paysages, couleurs et poésie, offrant un moment d'évasion apprécié de nombreux visiteurs.

Une chasse gourmande pour Pâques

Les samedi 28 et dimanche 29 mars, la Beynathèque, en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants, a proposé un jeu de piste familial intitulé « Cherche et trouve ».

Petits et grands se sont lancés à la recherche de personnages cachés dans le jardin partagé et dans le bourg, avant de résoudre ensemble plusieurs énigmes. Une aventure ludique et conviviale qui s'est achevée par la découverte d'un trésor gourmand, pour le plus grand plaisir des participants.



L'animation "Cherche et trouve" a été un succès

Cet été, l'accueil de la médiathèque est assuré par un agent saisonnier aux horaires suivants :

Mercredi 10 h à 12 h / 15 h à 17 h
Samedi 10 h à 12 h
Dimanche 10 h à 12 h

Cet agent accueillera aussi les visiteurs à la Maison du cabas, ateliers et centre muséographique les jeudis, vendredis et samedis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30.

05 19 59 04 80

bibliotheque@beynat.fr

mediatheque.beynat.fr

@mediathequebeynat

Merci Mélanie !

Mélanie Vichy a quitté ses fonctions à la fin du mois de juin pour se consacrer à de nouveaux projets professionnels. La municipalité la remercie chaleureusement pour son engagement et le dynamisme qu'elle a apporté à la médiathèque.

Un nouvel agent rejoindra l'équipe à la rentrée de septembre pour poursuivre cette belle dynamique et continuer à faire vivre la médiathèque au cœur de la vie beynatoise.



Premier brunch littéraire

Beynat au rythme des foires et marchés



Foire aux fleurs et aux volailles

Avec de nombreux exposants, un casse-croûte convivial, une animation musicale originale et un concours de vélos fleuris, la foire aux fleurs et aux volailles organisée le vendredi 1^{er} mai par l'association des commerçants et artisans a été une réussite. Elle a su attirer de nombreux visiteurs et ainsi contribuer au dynamisme du bourg.

C'est aussi le cas tous les dimanches matin de l'année avec notre marché hebdomadaire qui rassemble une dizaine de producteurs locaux sous la halle Claude Duneton, permettant aux beynatois de s'approvisionner en produits de saison, mais aussi de profiter des commerces du bourg. Notre marché doit continuer à se développer et la municipalité demeure ouverte aux propositions d'exposants susceptibles

de venir compléter l'offre actuelle. Tout comme l'année dernière, les marchés seront animés en juillet et en août.

Beynat c'est aussi ses foires bovines, (primées ou non) au nombre de douze cette année. Elles mettent à l'honneur les veaux de lait, mais aussi les bovins gras lors d'une foire spécifique en novembre. Ces rendez-vous qui rassemblent éleveurs, acheteurs, élus et partenaires, contribuent au développement des circuits courts et à la promotion de la race limousine.



Foire bovine sous la halle

Les marchés des producteurs de pays tous les mardis soir pendant la saison estivale et la foire à la châtaigne, dont ce sera la 34^e édition le dimanche 18 octobre, participent aussi à faire de Beynat un village vivant.

Par ailleurs, le comité d'organisation de la foire à la châtaigne lance un appel à toutes les personnes qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles dans les préparatifs de ce qui est la plus grosse manifestation de l'année à Beynat.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service animation de la mairie au 05 55 85 97 82

Une nouvelle commerçante dans le bourg de Beynat



Justine Dubois a ouvert le 17 mars 2026 son salon de tatouage et d'onglerie La Main divine, situé au 106 rue de la mairie.

Dotée d'une formation en communication graphique et ayant été initiée aux techniques du tatouage pendant trois ans dans un salon à Lanteuil, elle a ensuite enchaîné diverses expériences professionnelles en France et à l'étranger.

Cela faisait plusieurs mois qu'elle nourrissait l'ambition d'ouvrir son "shop"

Vous pouvez découvrir son travail sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h.
Pour prendre rendez-vous/et ou la contacter : 06 45 13 13 10



Beynat desservi par les transports régionaux

Pour rappel, notre commune est desservie par deux lignes régulières de bus gérées par la Région Nouvelle-Aquitaine. La principale est la ligne 223 qui relie Saint-Privat/Brive et Brive/St Privat avec deux arrêts de bus : un situé juste au bas de l'embranchement de la route du Village de Miel sur la RD 921 et un autre situé en bas du bourg de Beynat sur la RD 921 (proche de l'EHPAD).

Beynat est également concernée par la ligne 222 qui relie Beaulieu/Brive et Brive/Beaulieu avec un arrêt situé à l'embranchement du Parjadis et un autre au Planchat Beynat/Sérilhac.

Pour consulter les jours et horaires de circulations qui varient parfois selon les périodes scolaires, vous pouvez consulter le site Internet <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/correze> ou vous renseigner en mairie.



Carrefour contact a fait peau neuve



Pour l'amélioration continue du service rendu à sa fidèle clientèle, et proposer une surface de vente attrayante à de nouveaux clients, au mois de mars, le supermarché Carrefour Contact a réalisé des travaux de rénovation et de modernisation, un peu plus de 15 ans après son ouverture en décembre 2010.

Les principales modifications ont porté sur le remplacement des vitrines frigorifiques, le changement des meubles de l'espace fruits et légumes, la création

d'un rayon boulangerie doté d'une vitrine dédiée aux pâtisseries, une part plus importante accordée aux produits bio, une nouvelle vitrine boucherie/charcuterie, un rayon spécifique pour les produits locaux dont ceux labellisés Origine Corrèze, sans oublier des améliorations au niveau de l'espace cave et le remplacement des caisses.

À l'extérieur, la signalétique et le design ont également été repensés, tout comme l'affichage des prix des carburants positionnés en façade et les rangées de caddys déplacées.

Par ailleurs, le magasin propose la livraison gratuite sur le bourg de Beynat, sous condition d'un montant d'achats de 80 €. Les livraisons sur les villages alentours sont traitées au cas par cas selon l'éloignement.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le 05 55 86 79 00

Un premier semestre bien rempli pour nos écoliers !

Du sport à la culture, en passant par le développement durable, les élèves du groupe scolaire Les Lucioles ont été au cœur de nombreuses actions et projets.

La mare pédagogique située à proximité du bâtiment de la Maternelle a été achevée par les agents du service technique. Ses abords ont été aménagés par des végétaux récupérés à Pandrignes lors d'une sortie scolaire en avril puis implantés avec l'aide de la FAL 19.

En attendant que ce lieu se transforme de lui-même en petit écosystème et devienne dès la rentrée un véritable lieu d'observations, quelques poissons ont été provisoirement introduits au printemps pour réguler la prolifération des larves de moustiques.



Toujours en matière d'environnement, dans le cadre du programme « Eco-pousse », les élèves du cycle 3 ont été sensibilisés aux énergies renouvelables avec l'intervention de la FDEE 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze) et du CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement).

Du 18 au 24 mai, les deux classes de CM1 et CM2 sont parties en classe découverte à Chamonix, tandis que les CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés deux jours à Pandrignes sans nuitée.



Les CM1 et CM2 ont pris l'air à Chamonix



Les Petits champions de la lecture

Sur le plan sportif, les maternelles ont participé à une activité gymnastique au mois de janvier à Laguenne. Au mois de février un cycle vélo a concerné les élèves du cycle 2, leur permettant de passer et d'obtenir le bloc 2 du « savoir rouler ». En avril, les cycles 3 se sont associés à une journée olympique au Coiroux, tandis que les cycles 2 ont participé à une journée « jeux collectifs et courses longues » à Beynat. En mai les cycles 2 sont allés faire de l'athlétisme à Aubazine, tout comme le 9 juin à Tulle. Le 4 juin, les élèves de CE1/CE2 ont passé le permis piéton. Le 5 juin, une classe de CM1/CM2 a participé à un tournoi de rugby à Tulle tandis que l'autre classe a passé le bloc 2 du « savoir rouler ». Le 16 juin, dans le cadre de la liaison école/collège, les CM2 ont été accueillis par les élèves de la section golf du collège pour une journée découverte de ce sport. Enfin, l'année sportive scolaire s'est achevée avec les traditionnelles Olympiades à Miel.

En ce qui concerne les actions culturelles, les écoliers ont assisté à 3 concerts JM France : les 15 janvier, 1^{er} et 18 juin. Fin janvier, les CM ont participé au concours des « Petits champions de la lecture ». Ce sont Marcus Froquet (CM1) et Maïwen Hellec (CM2) qui l'ont emporté cette année.

Le 27 mars, tous les élèves se sont essayés à la dictée du tour de France. Cinq classes se sont également rendues à la

médiathèque, à la rencontre de Mélanie Vichy, qui leur a expliqué le fonctionnement du lieu.

Début mars, les classes de GS, CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés à Albussac pour la concrétisation d'un projet "bal" en compagnie de plusieurs autres écoles. Ils ont appris des danses traditionnelles.

Les enfants des cycles 2 et 3 ont pu mettre en œuvre un important projet artistique financé par la DRAC intitulé « Nous sommes des liens » sur le thème de la laïcité, avec les interventions régulières de l'artiste beynatois Romain Froquet. Celui-ci les a guidés et conseillés dans la confection de grandes fresques peintes sur des toiles tendues, reliées par des fils et exposées dans la cour de l'école.

Dans le cadre de ce projet, les élèves se sont rendus au musée d'art contemporain de Meymac les 26 mars et 2 avril, grâce à un financement de l'APE qui a également contribué à la sortie des maternelles à la Maison du Père Castor, à Meuzac ainsi qu'au spectacle *Chiffons et ses moutons* par la compagnie Les Involtes pour les plus petits à Beynat le 12 juin.

Association de Parents d'Élèves
Présidée par Van Dussol, les actions et manifestations qu'elle organise contribuent au financement de sorties scolaires.

Contact : 06 36 66 48 55

Le collège labellisé E3D de niveau 3



Les collégiens au parlement à Strasbourg

La labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère chargé de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

C'est le cas du collège de Beynat, qui, grâce à de multiples actions les années passées, était déjà labellisé au niveau 2 de cette distinction. L'ambition de l'établissement était donc de pouvoir obtenir le plus haut degré de la labellisation E3D.

Pour cela, l'ensemble des élèves et plus particulièrement les éco-motivés fédérés par l'enseignante de S.V.T Charlotte Ortega et l'ensemble de la communauté éducative ont bâti un dossier de candidature composé d'une présentation globale de l'établissement et de 17 Objectifs de Développement Durable (O.D.D.).

Ceux-ci se sont traduits par des opérations concrètes menées autour de sujets sensibles du quotidien comme la santé, l'alimentation, le gaspillage, le recyclage, les écogestes ou encore le jardinage, entre autres.

Par ailleurs, les participations aux semaines thématiques (langues, réduction des déchets, lutte contre la "fast fashion", presse, égalité filles/garçon) ont contribué à alimenter le dossier de candidature.

C'est à partir de ce document global mais aussi d'une charte E3D rédigée en interne, que le jury a pu apprécier et valider l'investissement du collège en matière de développement durable. La labellisation de niveau 3 a été officiellement obtenue le mercredi 10 juin à Limoges.

Deux projets culturels autour de la musique

Le 24 avril, les 29 élèves de 4^e et 3^e de l'option LCE (Langues et Cultures Européennes) se sont produits en ouverture du spectacle *Terre de Rêve* de Joseph et Agnès Doherty au foyer rural à Beynat. Cette soirée fut l'aboutissement d'une année de travail et de préparation avec leur professeure d'anglais Murielle Rouquette, en partenariat avec les JM France, et de trois jours de production avec les artistes. Le projet « Musique actuelle au collège » s'est quant à lui traduit par une représentation le 7 mai à Tulle, dans la salle des Lendemain qui chantent.



Un voyage de Verdun à Strasbourg

Du 16 au 19 mars, des élèves de 4^e et de 3^e ont participé à un séjour citoyen et mémoriel avec les visites de Verdun, du camp de concentration de Struthof et du parlement européen à Strasbourg. De la première guerre mondiale à la construction européenne, ce fut un séjour riche en émotions.

UNSS : les golfeurs se sont illustrés

Début juin, Jade Berche, Héloïse Dewerd-Dujardin, Clément Monteilhet, Raphaël Auneau (coach), et Dayvon Boujaaba (arbitre) ont terminé à la 3^e place par équipe du championnat national UNSS de golf à Lantriac (Haute-Loire). Ils obtiennent ainsi la médaille de bronze dans la catégorie "établissement". Raphaël se voit certifier coach de niveau national et Dayvon devient arbitre de niveau académique. Tous font partie de la section golf du collège et ont donc mis à profit les enseignements de leur professeur Valéry Dufresnes.



Les jeunes golfeurs se distinguent

Des concours gagnants et de futurs labels ?

Le collège a remporté pour la deuxième année consécutive le prix académique de la flamme de l'égalité sur la thématique « femmes en esclavage ». Les élèves du club « journal » avec le soutien de la documentaliste Cécile Jean ont remporté quant à eux le premier prix du concours Médiatiks pour la gazette du collège *La châtaigne : le journal qui pique ta curiosité*. Par ailleurs, le collège est en passe d'obtenir le niveau 3 du label PHARE (lutte contre le harcèlement). Le label Edusanté de niveau 2 et le label « égalité filles garçons » sont également visés.

L'Association de Parents d'Élèves du collège de Beynat

Présidée par Salime Boujabaa, elle continue de soutenir les actions et projets du collège.

apecollegebeynat@gmail.com

Les jeunes conseillers terminent leur mandat



Au musée Néandertal

Élus en octobre 2024, nos jeunes conseillers ont achevé leur mandat.

Au mois de janvier, ils se sont rendus à l'EHPAD. Alors qu'habituellement cette visite consistait à souhaiter les vœux aux résidents, cette année ils ont décidé de leur offrir un spectacle de chant et de danse.



Visite à l'EHPAD

Cette initiative intergénérationnelle fut très appréciée. Enfants et résidents se sont échangés des cartes, et ont pu discuter tout en partageant un goûter convivial.

Le 11 mars, ils sont allés découvrir le musée de l'Homme de Néandertal à la Chapelle-aux-Saints, site touristique important de la communauté de communes Midi Corrézien.

Lors de ce premier semestre, ils ont surtout travaillé à l'organisation du *Cherche et Trouve de Pâques*, en collaboration avec la médiathèque : choix des personnages et des cachettes, réalisation d'illustrations, réflexion sur les énigmes et présence les 28 et 29 mars pour accueillir les participants, guider les plus petits et remettre les cadeaux.

Par ailleurs, ils ont été associés au concours communal des maisons fleuries en tant que membres du jury.

Après avoir fait le tour des maisons le 17 juin, ils ont participé à la remise des prix le dimanche 28 juin.

PALMARÈS

Catégorie "fenêtres, façades et balcons fleuris" : Alain Pautrot.

Catégorie "maison avec jardin visible de la rue" : Sonia Lachaud.

Catégorie "potager" : Laurence Queuil.

Enfin, ils ont joué leur rôle de représentation lors des diverses cérémonies : journée du Souvenir, 8 mai 1945 et appel du 18 juin.

Au mois d'octobre, c'est une nouvelle équipe qui sera élue, issue de l'école (CM1/CM2) et du collège (6^e). Désormais encadrés par Angélique Gantheil, nouvelle élue déléguée à la Jeunesse, ils auront à cœur de suivre les traces de leurs aînés.

La municipalité les remercie pour leur engagement, ainsi que ceux de Dany Besse et Aurélie Garcia Trébié, élues du précédent conseil municipal, qui ont œuvré à la création du C.M.E en 2020 et encadré trois générations de conseillers enfants jusqu'à mars 2026.



Jeu "cherche et trouve"

Un Accueil de Loisirs dynamique, riche et bienveillant



Le centre de loisirs Vive l'Aventure de Beynat accueille les enfants de 3 à 12 ans au foyer rural Pierre Demarty dans un cadre sécurisé, chaleureux et adapté à chaque âge.

Tout au long de l'année, les mercredis et pendant les vacances scolaires, Virginie et son équipe d'animation élaborent des programmes riches et variés mêlant activités créatives et artistiques, jeux sportifs et de plein air, découvertes de la nature, grands jeux et animations à thème,

moments de partage et de vivre-ensemble, mais aussi des projets favorisant l'autonomie, la créativité et l'épanouissement de chacun.

À l'ALSH Vive l'Aventure, chaque enfant est accompagné dans le respect de son rythme, de ses besoins et de sa personnalité. L'objectif est de lui permettre de grandir, de s'amuser, de découvrir de nouvelles passions et de créer de beaux souvenirs avec les autres enfants.



Parce que les vacances sont faites pour s'émerveiller, apprendre autrement et vivre de belles aventures, rejoignez l'ALSH de Beynat !

Pour en savoir plus sur les animations, vous pouvez consulter la page Facebook **Alsh Vive l'Aventure** ou le blog <https://alshsln19.wixsite.com/website>

Directrice : Virginie Carles

Contact et renseignements :

alshsln19@gmail.com - 06 87 84 12 28

L'EHPAD continue à veiller au bien-être des résidents

Lors de la cérémonie des vœux du 27 janvier, la directrice de l'établissement Marie Lacombe a fait part d'une situation financière assainie, voire excédentaire pour l'exercice 2025. Il s'agit d'une belle satisfaction, fruit d'importants efforts de gestion.



Lecture de poèmes au Printemps des Poètes

Au niveau des investissements, 20 chambres supplémentaires ont été équipées en rails plafonniers, ce qui porte leur nombre à 26, conformément à l'objectif annoncé de 50 %.

Pour faire face aux épisodes de fortes chaleurs, les climatisations existantes et défaillantes ont été remplacées. De nouvelles ont été déployées dans les espaces communs et en salle de soin afin d'améliorer le confort des personnes accompagnées, des visiteurs et du personnel. Celles-ci sont munies de dispositifs autonomes afin de garantir et sé-

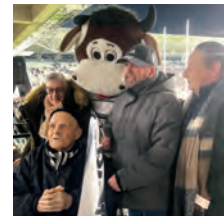
curiser le rafraîchissement des lieux en cas d'éventuels dysfonctionnements. Dans cette même optique, des fontaines avec eau plate et pétillante en libre-service ont été installées à chaque niveau de l'établissement. Enfin, le bureau d'accueil a été réaménagé afin d'offrir des conditions plus agréables aux résidents, familles et visiteurs.

En ce qui concerne les animations, elles sont toujours aussi nombreuses et variées. Sans les citer toutes, on retiendra :

- La visite des jeunes conseillers municipaux le 14 janvier et les interventions régulières des enfants de l'IME de Sainte-Fortunade.
- Le premier café papotage en collaboration avec France Alzheimer le 28 janvier. Une sensibilisation tout public sur ce thème a également eu lieu le 25 mars.
- Un repas et un spectacle de Flamenco aux couleurs de l'Espagne le 20 février offert par la municipalité.
- La journée de la femme le 8 mars avec des roses distribuées à chaque résidente et membre du personnel.
- Une séance de déclamation de poèmes avec l'auteur Etienne Roussie dans le cadre du Printemps des Poètes le 12

mars. Dans ce même registre, la médiathécaire Mélanie Vichy a rencontré les résidents et a proposé plusieurs séances de lecture.

- La poursuite des ateliers gym en collaboration avec SIEL BLEU avec l'appui de la Conférence des Financeurs.
- Une braderie le 30 et 31 mars qui a rencontré un franc succès grâce à de nombreux dons de vêtements, bijoux et accessoires fournis par les associations, les agents et des bénévoles.
- Une sortie inédite pour certains résidents au stadium de Brive le 3 avril pour assister à une rencontre du CAB.



Enfin, l'EHPAD continue de vivre au rythme de la vie du village, en participant ou en assistant aux manifestations locales comme le *Cherche et trouve*, la foire aux fleurs, le concert chorale, Coquelicot, ou encore en s'investissant en interne pour le Tour de France.

L'actualité de la Maison de Santé

La Maison de Santé de Beynat accorde une importance toute particulière aux opérations de prévention. Après le tabagisme et la myopie l'an passé, le mois de mars 2026 a été marqué par une campagne de prévention du cancer colorectal "Mars bleu", incitant les personnes entre 50 et 74 ans à réaliser un dépistage tous les 2 ans afin de détecter le plus précocement possible d'éventuels polypes pouvant évoluer en cancer.

Depuis le mois de juin et durant tout l'été, a lieu une campagne de prévention pour promouvoir "Mon Test IST" qui permet un accès sans ordonnance à un test de dépistage des IST (Infection Sexuellement Transmissibles) pris en charge par l'assurance maladie (100 % pour les moins de 26 ans, 60 % assurance maladie 40 % mutuelle pour les plus de 26 ans). Les permanences de dépistages sont organisées à la Maison de Santé jusqu'au 11



juillet les mercredis de 12 h à 13 h et les samedis de 11 h à 12 h.

La MSP a également organisé une matinée Sport Santé à Beynat à l'occasion du Trail des Châtaigniers du 8 mars. Encadrée par la kinésithérapeute Amandine Schuller, cette séance de sport collective gratuite et ouverte à tous les âges et à tous les niveaux, fut l'occasion de pratiquer une activité physique en douceur avant d'encourager les premiers arrivants du trail.

Notons par ailleurs, qu'Amandine Schuller, également spécialisée en pelvi-péri-néologie et santé féminine, exerce désormais au 11 rue Michel Bernical, tout en restant membre de l'équipe de professionnels rattachés à la Maison de Santé.

Les Restos du Cœur à Beynat dès septembre

Face aux difficultés quotidiennes de nombreuses familles et/ou personnes seules, la précarité gagne du terrain !

À partir du mois de septembre 2026, un camion itinérant des Restos du Cœur sera stationné sur notre commune tous les lundis après-midi, pour apporter une aide alimentaire et distribuer des produits de première nécessité.

Au delà de sa mission essentielle, cette initiative proposera des moments d'échanges, et renforcera l'accompagnement pour briser l'isolement.

Contact : Max Poignet 06 17 08 24 13
max.poignet@restosducoeur.org



Gestion et coordination des affaires sociales, de la solidarité et des seniors

L'objectif essentiel de cette délégation reste le lien social pour lutter contre l'isolement ponctuel ou prolongé, quelle qu'en soit la raison.

Pour privilégier et renforcer le bien vivre ensemble, la municipalité a convenu de mettre en place un comité consultatif Social, Solidarité, Seniors (3S). Ce comité sera sous la responsabilité de l'adjointe déléguée Danielle Clavel. Il sera composé d'élus(e), de personnes extérieures qui ont à cœur l'amélioration du quotidien des personnes vulnérables et/ou en situation sensible. Cette équipe mènera des réflexions pour aboutir sur des projets ayant pour but de préserver le bien-être de tout un chacun(e).

Pour entamer notre démarche, nous allons étudier les retours du sondage effectué début avril. Au-delà de nos actions pensées, pour parfaire nos actions à mener pour être plus proches de vos attentes et de vos besoins, le comité va organiser des visites et viendra vous rencontrer. Nous savons combien il est difficile de recenser les personnes en difficultés, de repérer les situations fragiles, nous comptons sur la bienveillance collective, et le signalement de toute situation préoccupante.

N'hésitez pas à contacter soit directement Danielle Clavel au 06 07 33 60 04, soit le secrétariat de mairie au 05 55 85 50 25. L'adjointe déléguée, Danielle, sera également à votre disposition lors de la permanence tenue, à partir de septembre,

le 1^{er} vendredi du mois de 16 h à 18 h à la mairie de Beynat.

Rappel / Plan canicule et démarche

La France connaît des étés de plus en plus chauds avec des pics de canicule. C'est la raison pour laquelle le Plan canicule est activé à chaque période estivale par la préfecture. Celle-ci en informe les mairies afin qu'elles prennent des dispositions de communication et de prévention pour les personnes vulnérables. À l'échelle locale, c'est le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la communauté de communes du Midi Corrèzien qui le met en œuvre en partenariat avec les professionnels du secteur paramédical.

La commune souhaite mettre à disposition des élus en charge de l'action sociale, un registre unique, dans le strict respect de la loi RGPD (Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) nominatif et confidentiel qui recense les beynatois âgés de 65 ans et plus, les personnes handicapées ou malades qui en font la demande. L'inscription peut être réalisée par la personne concernée ou bien par un tiers à l'aide d'une "fiche canicule" à remplir puis retourner au secrétariat de mairie. Cela permet aux équipes du conseil municipal de vous contacter afin de s'assurer que tout va bien.

Cette fiche est téléchargeable sur le site www.beynat.fr ou sur papier libre au secrétariat de la mairie.

Le projet "Livre voyageur" voit le jour



À Beynat, une dizaine d'amoureux de la lecture ont décidé d'unir leurs forces pour créer un collectif dédié à un double objectif : offrir un accès facilité à la culture aux personnes isolées et recréer du lien social grâce à des visites régulières.

L'initiative repose sur un principe simple : apporter directement au domicile des bénéficiaires des livres, revues, CD ou DVD, pour celles et ceux qui ne peuvent pas se rendre à la médiathèque. Les raisons peuvent être multiples : absence de véhicule, impossibilité de conduire, mobilité réduite ou convalescence temporaire.

L'ambition n'est pas seulement de proposer des ouvrages littéraires. Le collectif souhaite ouvrir grand les portes de la culture : romans, BD, policiers, documentaires, magazines, films, musique, thématiques variées (nature, cuisine, bricolage, jardinage...). L'offre sera entièrement adaptée aux goûts et envies de chaque personne. Ici, aucune hiérarchie culturelle : l'essentiel est de se faire plaisir.

Les visites seront assurées par un binôme de bénévoles, à raison d'un passage par mois dans un premier temps. Chaque rencontre sera l'occasion d'échanger autour des lectures, de partager un moment convivial et de maintenir un lien humain essentiel.

Afin de garantir la confiance et la sécurité des bénéficiaires, chaque bénévole sera muni d'un badge officiel, validé par la mairie, attestant de son identité et de son engagement dans le projet.

Cette action, menée d'octobre à mars, entre maintenant dans sa phase de recensement. Les habitants qui se sentent concernés, ou qui connaissent dans leur entourage une personne susceptible de bénéficier de ce service, sont invités à laisser leurs coordonnées à la mairie, qui soutient pleinement ce projet baptisé "Livre voyageur".

Le collectif reste disponible pour répondre à toutes les questions.

L'unité locale de la Croix-Rouge Midi Corrèzien poursuit ses actions



Thierry, Corinne et Sylvie

Portée par des bénévoles impliqués de longue date, l'association multiplie les initiatives pour rompre l'isolement et venir en aide au public qui en a le plus besoin.

Pour assurer la continuité des actions et plus particulièrement la distribution alimentaire aux multiples bénéficiaires, la structure s'appuie actuellement sur une équipe de gouvernance provisoire et collégiale animée par Sylvie Trébié, Corinne Estorgues-Juin et Thierry Chiaradia.

Au centre de ce dispositif, la boutique solidaire reçoit le public à Beynat le vendredi de 14 h à 17 h et le samedi de

10 h à 17 h. Le site de Meyssac est ouvert les mardis, mercredis, vendredis et samedis matin de 10 h à 12 h. Pour rappel, les recettes générées par ces espaces de vente permettent de proposer des moments de rencontres conviviales et festives pour les familles bénéficiaires et de renforcer les aides apportées.

Pour célébrer cet esprit d'entraide.

L'équipe de gouvernance et les bénévoles remercient chaleureusement la municipalité et tous les partenaires pour leur accompagnement, leur aide matérielle et financière, indispensables à la réussite de leurs missions.

Envie de rejoindre l'équipe en place et de donner un peu de votre temps selon vos disponibilités ? Il suffit pour cela de vous faire connaître en mairie ou directement à la boutique de la Croix-Rouge.

NUMÉROS UTILES

Communauté de communes Midi Corrèzien

Secrétariat : 05 55 84 31 00

contact@midicorrezien.com

SSIAD : 05 55 84 05 05

Service mandataire

"A Dom'Limousin" : 05 55 24 53 22

Corrèze Autonomie : 05 55 19 19 19

Maison du Département : 05 19 07 81 21

Gendarmerie : 05 55 85 50 02

Sapeurs pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Déchetterie : 06 15 08 98 18

Collège : 05 44 41 92 40

Maison des Assistantes

Maternelles : 07 66 97 27 24

École maternelle : 05 55 24 41 12

École élémentaire : 05 55 85 59 72

Périscolaire (garderie) : 05 19 59 04 84

Espace missionnaire de Tulle : 05 55 26 71 72

Information Croix-Rouge : 06 85 67 10 97

Maison de retraite : 05 55 85 50 20

La Poste - Bourg : 36 31

Office de tourisme

Vallée de la Dordogne Corrèzienne :

05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94

info@vallee-dordogne.com

Pharmacie : Lionel Bockart 05 55 85 50 07

Trésor public (Beaulieu) : 05 55 91 11 52

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Médecins

> Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas

et Dr Gabrielle Neuville-Rouge

05 55 92 69 65

> Urgences, le week-end et la nuit 15

Psychologues

Élise Patéroul 06 60 19 30 33

Timmys Tafial, psychologue clinicien -

psychothérapeute 07 70 04 16 33

Dentiste

Dr Sabin Sarb (chirurgien dentaire) . 05 55 92 69 55

Sage-femme

Élodie Mas 05 55 92 69 65

Masseurs-kinésithérapeutes 05 55 92 69 60

Louis Cellier, Benjamin Lecavelier,

Eloi Lecavelier et Bastien Raynal

Dietéticienne, nutritionniste

Gisèle Vergne 06 10 46 08 94

Infirmières libérales 05 55 92 69 51

Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac,

Stéphane Pergod, Sarah Veschanbe

Infirmières MSA 05 55 92 69 52

Florence Estruc, Corinne Champeau, Mélissa

Chapelier, Nadège Fauchet et Laurine Ceaux

Orthophonistes

Régine Marin 05 55 92 69 54

Florence Vergnaud 05 55 92 69 56

Orthoptiste

Julie Béranger-Lagardère 05 55 92 69 69

Ambulances VSL

Beynat Assistance 05 55 85 59 59

Coordinatrice MSP : Johanna Batoufflet

coordination.mspsbeynat@gmail.com

AUTRES PROFESSIONNELS

HORS MAISON DE SANTÉ

Kinésithérapeute,

Myriam Lina, 150 rue du Cabas ... 06 42 22 13 52

Amandine Schuller (pelvi-périnéologie et santé

de la femme) 11 rue M. Bernical 06 77 89 51 31

Ostéopathe, Gaëlle Renié

rue Hortense Puyhaubert 06 45 38 76 88

Agenda

Voici la liste des principales manifestations
du premier semestre à Beynat.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des animations
sur notre site : www.beynat.fr ou sur l'application
Intramuros/commune de Beynat

Les dimanches de 8 h 30 à 12 h :

marché hebdomadaire sous la halle Claude Duneton.

Dimanche 6 septembre : 5^e montée historique.

Dimanche 13 septembre : forum des associations au gymnase.

Du mardi 15 au vendredi 18 septembre :

voyage culturel en Bourgogne avec Les Amis de Beynat.

Lundi 21 septembre : foire aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton.

Du 25 au 27 septembre : festival Accordéon Passion au gymnase et foyer rural.

Dimanche 11 octobre : conférence organisée par l'association de la Croix de Lorraine Midi Corrèzien.

Dimanche 18 octobre : 34^e foire à la châtaigne avec des animations dès le samedi 17 octobre.

Vendredi 23 octobre : séance cinéma au foyer rural.

Samedi 24 octobre : spectacle *Touché(e) !* avec Les Champitrieres dans le cadre du festival La ferme Intention, au foyer rural.

Lundi 26 octobre : foire primée aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton.

Samedi 31 octobre : soirée Halloween de l'APE Les Lucioles au foyer rural.

Samedi 31 octobre : soirée Halloween à Espagnagol avec l'Amicale d'Espagnagol.

Jeudi 5 novembre : foire primée aux bovins gras sur la place du Souvenir.

Vendredi 6 novembre : collecte de sang au foyer rural Pierre Demarty (15 h 30 à 19 h).

Dimanche 8 novembre : loto des Bruyères à 14 h au foyer rural.

Mercredi 11 novembre : défi des poilus organisé par la B'Nature Running.

Mercredi 11 novembre : animations autour de la guerre de 1870 avec Les Amis de Beynat : conférence, exposition et inauguration d'une plaque à la mémoire des beynatois victimes de ce conflit.

Lundi 16 novembre : foire primée aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton.

Vendredi 20 novembre : séance cinéma au foyer rural.

Dimanche 22 novembre : fête de Saint-Pierre Dumoulin Borie.

Dimanche 22 novembre : concert « Femmes, je vous chante » à 15 h au foyer rural avec Nathalie Marcillac, proposé par Les Amis de Beynat.

Samedi 5 décembre : repas au foyer organisé par LAMICO TT.

Dimanche 13 décembre : concert « À l'ombre de Broadway » à 15 h au foyer rural, proposé par Les Amis de Beynat.

Vendredi 18 décembre : séance cinéma au foyer rural.

Lundi 28 décembre : foire primée aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton.

Mémo

VACANCES DE TOUSSAINT

Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026.

VACANCES DE NOËL

Du samedi 19 décembre 2026
au lundi 4 janvier 2027.

Carnet

la clé des champs / 23

NAISSANCES

Brynhild, née le 13 décembre 2025, fille de Quentin Boussier et Ophélie Guy.

Enzo, né le 28 janvier 2026, fils de Mehdi Gobert et Claire Lalandie.

Iréna, née le 4 mars 2026, fille de Stevan Bajic et Madi Nasriny.

Mia, née le 10 mars 2026, fille de Mathieu Servantie et Marion Berthoumeyrie.

Chloé, née le 20 mars 2026, fille de Mickael Saint Cricq et Camille Bourdon.

Louise, née le 26 mars 2026, fille de Frédérique Martin et Céline Boehm.

Léon, né le 2 mai 2026, fils de Lucas Veyssière et Héloïse Bonhoure.

DÉCÈS

André Lacouture, le 12 décembre 2025.

François Saulle, le 22 avril 2026.

Plusieurs décès ont eu lieu en ce début d'année 2026 sur la commune, mais faute d'accord formel des familles pour publication, ils ne peuvent apparaître dans ce bulletin.

Pratique

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

De 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.

De 8 h à 12 h les mardis et jeudis.

Toute la journée le samedi (8 h/12 h et 14 h/18 h).

Horaires d'été (jusqu'au 31 août) :

lundi, mercredi et vendredi : 8 h à 12 h.

Mardi et jeudi 9 h à 12 h. Fermé les après-midis.

Samedi : 8 h à 15 h.

LA MAIRIE

45 rue de la Mairie - 19190 BEYNAT

Tél. 05 55 85 50 25

E.mail : mairie@beynat.fr

www.beynat.fr

Accueil en mairie

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h.

Le samedi matin : 8 h 30 à 12 h.

Permanences du maire

Sur rendez-vous au 05 55 85 50 25
auprès du secrétariat.

NEWSLETTER & COMPTE INSTAGRAM

À partir du mois de septembre la municipalité va éditer une newsletter mensuelle à destination des habitants de la commune. Si vous êtes intéressés pour la recevoir, vous pouvez vous faire connaître auprès du service communication au 05 55 85 97 82 ou Yann@beynat.fr. Les conditions d'envoi de cette lettre d'information respecteront la Règlement Général sur la protection des données (R.G.P.D). D'autre part, retrouvez-nous désormais sur Instagram : @communedebeynat



La Clé des Champs : journal municipal de Beynat.

Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat.

Directeur de la publication : Jean-Michel Monteil.

Responsables de la rédaction : Valérie Brugmans et Yann Lomenech avec la collaboration des élus du conseil municipal et des secrétaires de mairie.

Photos : Yann Lomenech, des élus, l'école, le collège et des membres d'associations.

Mise en page : Sophie Adenis.

Impression : sur papier PEFC® par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent IMPRIM'VERT®

Appel au don du sang



L'établissement Français du Sang de Brive va organiser 2 collectes de sang au foyer rural Pierre de Demarty à Beynat :

> vendredi 17 juillet

> vendredi 6 novembre

15 h 30

à 19 h

Donner son sang est important et peut sauver des vies.

Renseignements : 05 55 74 98 00

Beynat mobilisé pour le passage du



Le dimanche 12 juillet,

le Tour de France va passer à Beynat dans le cadre de l'étape 100 % corrèzienne qui reliera Malemort à Ussel. À cette occasion, le bourg et ses commerces se sont mis aux couleurs du tour. La municipalité et les associations sont pleinement mobilisées.

Les coureurs aborderont notre commune à partir de 14 h 43, précédés par la Caravane à 12 h 43.

À l'entrée du village, le rond-point se pare d'un décor champêtre, drapeaux, fanions, ainsi que de vélos, kartings et autres curiosités roulantes, mis à disposition par l'artiste Christian Cébé.

Sur le mur du magasin Carrefour, le long de la route départementale 921, une fresque géante et colorée réalisée par l'artiste Clément Laurentin à la fin du mois de juin, va égayer le passage des cyclistes.

À la sortie du bourg une grande banderole de 15 x 2.5 mètres offerte par Frédéric Paret (Abna-Print) sera installée pour être visible du ciel. Le commerçant beynatois offre également un maillot géant qui sera suspendu à la Halle Claude Duneton.

Des animations festives au niveau de l'entrée du site du Lac de Miel seront proposées : décorations, buvette, restauration, mais aussi retransmission de l'étape sur un grand écran de 3 x 1.5 mètres prêté par le camping Clicochic.

De plus, depuis la mi-mai et jusqu'au 15 juillet, Beynat accueille l'exposition « Le Tour de France en Corrèze - coureurs, suiveurs et organisateurs de la Grande Boucle » appartenant au fond des archives départementales de la Corrèze. Les panneaux répartis entre la mairie et la médiathèque retracent en images les 12 fois où le Tour est passé en Corrèze depuis sa création en 1903.

Enfin, l'artiste peintre beynatois Jean-Pierre Duchemin a réalisé une œuvre originale concernant cet événement marquant pour la commune. Ce tableau est visible à la médiathèque.



Le STATIONNEMENT SERA INTERDIT DÈS LA VEILLE à partir de 18 h le long de la RD921.

La municipalité remercie chaleureusement les associations, Frédéric Paret de l'entreprise Abna-Print, le camping Clicochic, les artistes locaux Christian Cébé et Jean-Pierre Duchemin, ainsi que toutes celles et ceux qui se sont mobilisés bénévolement pour que ce jour soit une véritable fête.



Le dimanche 12 juillet

Il sera FORMELLEMENT INTERDIT DE CIRCULER DE 11 h À 16 h sur l'ensemble du parcours qui emprunte les routes de Beynat.

Le tour arrivera sur notre commune en provenance de Meyssac, et au Planchat prendra la direction de Lanteuil puis de Beynat par la route D 921. Après un sprint intermédiaire au niveau du magasin Carrefour, il se dirigera vers les Quatre routes d'Albussac en passant devant l'entrée du site de Miel.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie au 05 55 85 50 25.